



Rumilly, le 30 août 2022

**Objet : informations rentrée 2022 - accueil de rentrée et déroulement (version du 30.08.2022)**

## STATUT ELEVE-SCOLAIRE

### JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022 :

- 9 H 00 Rentrée des élèves de Seconde BAC. PRO. et de 1ère année CAP.**  
**Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 12h.**  
Internat-avant 9h, ils pourront mettre leurs sacs à la MDL puis installation à 17h45.
- 9 H 30 Réunion des Parents d'élèves en salle de conférences et visite internat (possible).**
- 13 H 25 Emploi du temps de la classe des élèves de Seconde BAC. PRO. et de 1ère année CAP.**

### VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 :

- 9 H 00 Rentrée des élèves de Terminale BAC.PRO et Terminale CAP.**  
**Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 11h30.**  
Installation à l'internat à 11h30.
- Emploi du temps de la classe à partir de 13H10.**
- 10 H 00 Rentrée des élèves de 1ère Bac Pro .**  
Installation à l'internat entre 9h et 9h45.  
**Prise en charge par les Professeurs Principaux de 10h à 12h.**  
Emploi du temps de la classe à partir de 13H10
- 12 H 00 Fin des cours pour les élèves de Seconde BAC. PRO. et de 1ère année CAP libérés pour l'après-midi.**
- 13 H 10 Emploi du temps de la classe pour les élèves de 1ère Bac Pro, Terminale BAC.PRO et Terminale CAP.**

**ATTENTION : Début des Périodes de Formation en Milieu Professionnel pour les élèves de Terminale BAC. PRO. le lundi 26 septembre 2022.**

# STATUT ELEVE- APPRENTI

## LUNDI 29 AOÛT 2022 :

**08 H 15 Rentrée des apprentis de 2<sup>ème</sup> année BTS MMCM au Lycée en atelier mécanique.**

## MERCREDI 31 AOÛT 2022 :

**08 H 15 Rentrée des apprentis de 2<sup>ème</sup> année BTS MMCM à l'IPAC ANNECY.**

## VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022 :

**9 H 00 Rentrée des apprentis de Terminale Bac Pro TBEE.**  
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 9h à 12h.  
Emploi du temps de la classe à partir de 13h10.

**10 H 00 Rentrée des apprentis de 1<sup>ère</sup> BAC. PRO. TBEE.**  
Prise en charge par les Professeurs Principaux de 10h à 12h.  
Emploi du temps de la classe à partir de 13h10.

## LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 :

**09 H 00 Rentrée des apprentis de TB5 Terminale BAC. PRO. UFA TP et MMCM et TB6 Terminale BAC. PRO. UFA TP.**  
Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.  
Emploi du temps de la classe à partir de 11h10.  
Installation à l'internat de 8h15-8h45.

## LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022 :

**08 H 15 Rentrée des apprentis de 1<sup>ère</sup> année BTS MMCM à l'IPAC ANNECY.**

## MARDI 13 SEPTEMBRE 2022 :

**08 H 15 Rentrée des apprentis de 1<sup>ère</sup> année BTS MMCM au Lycée en atelier mécanique.**

## LUNDI 19 SEPTEMBRE 2022 :

**09 H 00 Rentrée des apprentis de TCAP TCUCRCTP et TCAP CUMIT.**  
Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.  
Emploi du temps de la classe à partir de 10h10.  
Installation à l'internat de 8h15-8h45.

## LUNDI 29 SEPTEMBRE 2022 :

**09 H 00 Rentrée des apprentis de 1B6 BAC. PRO. UFA TP.** Possibilité de visite de l'internat par les parents.

**Réunion des apprentis et de leurs parents avec les équipes du lycée et de l'AFRABTP en salle de conférences.**

Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.  
Emploi du temps de la classe à partir de 13h30.  
Installation à l'internat de 8h15-8h45 (si demande faite à l'inscription validée).

**LUNDI 3 OCTOBRE 2022 :**

**09 H 00 Rentrée des apprentis de 1ère année CAP UFA CRCTP et Monteur Installateur Thermique.** Possibilité de visite de l'internat par les parents.

**Réunion des apprentis et de leurs parents avec les équipes du lycée et de l'AFRABTP en salle de conférences.**

Prise en charge par le Professeur Principal ou le coordonnateur.

Emploi du temps de la classe à partir de 13h30.

Installation à l'internat de 8h15-8h45 (si demande faite à l'inscription validée).

## FOURNITURES et MANUELS SCOLAIRES

Les instructions relatives aux **Fournitures Scolaires** seront téléchargeables sur <https://porte-des-alpes.ent.auvergnerhonealpes.fr/> à partir de début juillet 2022.  
Une calculatrice (graphique, avec mode examen) et une clé USB minimum 1Go sont obligatoires.

Les manuels seront prêtés pour l'année par la Région directement dans l'établissement.  
50 euros seront disponibles sur la carte Pass' Région pour l'achat des cahiers d'activité des élèves.

**Les apprentis devront acheter l'ensemble des manuels et fichiers, la Région ne leur offrant plus le même avantage que les scolaires.**

## CARTE PASS'REGION

**Si vous n'avez pas de carte Pass' Région :**

**Les élèves et apprentis entrant en 2<sup>nd</sup>e BAC PRO, 1<sup>ère</sup> année de CAP et Classes Passerelles :** faire une demande sur le site dès que vous recevez votre dossier d'inscription (**ou flashez le code ci-dessous**). Les élèves et apprentis bénéficient d'avantages Culture et Sport. Seuls les élèves ont un crédit pour l'achat des fichiers personnels ainsi qu'une prime d'équipement pour l'outillage d'atelier.

**Si vous avez déjà une carte Pass' Région :**

Vous n'avez rien à faire. Après votre validation par le lycée, vous recevrez automatiquement une nouvelle carte chargée. Si vous avez perdu votre carte, vous devez aller sur le site de la carte PASS'REGION et la déclarer perdue, volée ou cassée. Une nouvelle carte vous sera envoyée.

**La carte Pass' Région est obligatoire pour l'accès au lycée et au restaurant scolaire ainsi que pour la remise des manuels scolaires.** <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>



## ATELIER et PFMP

Les instructions relatives aux vêtements et chaussures de travail seront données le jour des inscriptions.  
Le complément de l'outillage restant à la charge des familles sera communiqué au plus tard le jour de la rentrée.

Les dates des Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont téléchargeables sur <https://porte-des-alpes.ent.auvergnerhonealpes.fr>

## INTERNAT

Les élèves disposent d'un bureau, d'un lit en 90 cm et d'une armoire individuelle avec patte de verrouillage. Les élèves sont responsables de la sécurité de leurs propres biens : **un cadenas** pour l'armoire doit obligatoirement être fourni par la famille. Il est fortement déconseillé aux internes d'apporter à l'internat des objets de valeur et de trop grosses sommes d'argent.

### **Par mesure d'hygiène les sacs de couchage sont interdits**

L'élève doit apporter : un drap housse de matelas, un oreiller, une taie d'oreiller, une couverture ou couette, un drap ou une housse de couette, une paire de pantoufles et une paire de tongs obligatoire pour l'accès aux douches, et un sac pour le linge sale.

**Multiprises** : Seules les barrettes « NF » de prises avec cordon de branchement et interrupteur, sont tolérées.

**Par mesure de sécurité les déodorants sous forme d'aérosol ne sont pas autorisés dans le lycée.**

**Un état des lieux est effectué à la rentrée scolaire puis en fin d'année. Toute dégradation sera facturée à la famille.**

Pour les nouveaux internes, les documents administratifs spécifiques à l'internat seront remis le jour de l'inscription et seront à ramener le jour de la rentrée.

*Les élèves des agglomérations de RUMILLY, ANNECY, SEYSSEL, AIX LES BAINS, ainsi que les apprentis de Terminale Bac Pro ne sont pas prioritaires pour l'internat. Si vous êtes dans cette situation, prière d'inscrire vos enfants en tant que demi-pensionnaire et joindre au dossier d'inscription une demande écrite de réservation d'une place à l'internat. (Indiquer clairement votre NOM, Adresse et n° de Téléphone ainsi que les NOM, Prénom et classe de votre enfant).*

**LES DEMANDES SERONT PRISES EN COMPTE EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES.**

## **ASSURANCES**

- Nous vous invitons à souscrire à une assurance spéciale contre les risques scolaires et extra-scolaires avec la garantie dommages subis et dommages causés pour toutes activités extérieures ;
- **Une attestation d'assurance sera obligatoirement fournie au Professeur Principal par l'élève le jour de la rentrée, pour faciliter les démarches en cas de besoin.**

## **PENSION ET DEMI-PENSION**

**Tarifs au 01.01.2022** : INTERNE : 1 820,00 €  
DEMI-PENSIONNAIRE : 4,42 € le repas

**Pour plus de renseignements voire la feuille mauve : restaurant scolaire.**

## **CONTACTS AVEC LE LYCEE**

**PAR TELEPHONE** : 04.50.01.11.80 (Accueil du Lycée)

**PAR COURRIER** :

Etablissez vos enveloppes comme ci-contre :

**PAR MAIL** :

**Administration** : [Ce.0740031G@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0740031G@ac-grenoble.fr)

**Vie scolaire (absences et internat)** : [vie-scolaire2.0740031g@ac-grenoble.fr](mailto:vie-scolaire2.0740031g@ac-grenoble.fr)

**SITE INTERNET et ENT** : <https://porte-des-alpes.ent.auvergnerhonealpes.fr>

LYCEE PORTE DES ALPES  
26, Rue de la Curdy  
BP 90  
74151 RUMILLY CEDEX